



[Twitter](#) [Facebook](#) [Instagram](#) [YouTube](#) @SauvonsLaRdc1

2è Conclave du Mouvement Sauvons la RDC - Communiqué final

Les membres fondateurs du Mouvement Sauvons la RDC se sont réunis du 6 au 8 Avril 2026, sous la Présidence du Président de la République Honoraire, **S.E. Joseph Kabila Kabange**.

A cette occasion, ils ont examiné la situation politique, sécuritaire, économique et sociale du pays ainsi que les différentes initiatives régionales et internationales de recherche de solution à la crise qui prévaut en République Démocratique du Congo.

Au terme de cet examen, ils ont fait le constat que :

Le pouvoir en place a délibérément engagé le pays dans une dérive dictatoriale clairement assumée, caractérisée par une répression politique, systématique et brutale, un musellement violent de toute voix discordante et le refus de tout dialogue crédible pouvant mettre fin à la crise.

Bien plus, contrairement à ses engagements internationaux et aux aspirations de notre peuple à la paix, ce pouvoir a choisi la voie de la guerre, y compris contre les populations civiles qu'il est censé protéger, en violation du droit de la guerre.

Cela étant, les membres fondateurs :

1. Dénoncent les atteintes graves et répétées aux libertés publiques et aux droits fondamentaux, les bombardements indiscriminés des zones fortement habitées en mettant gravement en danger les populations civiles (Minembwe, Masisi, Goma), le recours à des assassinats et tentatives d'assassinats de personnalités qui refusent de se plier à la dictature, l'abandon total, aux ADF, des populations de l'Ituri et de la partie septentrionale de la Province du Nord Kivu, livrées à des massacres d'une cruauté indescriptible. Il en est de même de la population dans l'espace Grand Bandundu et dans la commune de Maluku, qui subit les horreurs des Mobondo.

Ces actes odieux contreviennent aux dispositions pertinentes de la Constitution et constituent des graves violations des règles et principes fondamentaux du droit international humanitaires ainsi que du droit de la guerre.

2. Expriment leur compassion et leur solidarité à l'endroit des hommes, des femmes, des jeunes et des vieux, victimes de cette barbarie d'État, ainsi qu'à leurs familles.

3. Déplorent la dégradation continue des conditions de vie sur l'ensemble du territoire national, marqué par une précarisation croissante des populations dont 64 millions d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté (Rapport INS 2025), la famine et l'insécurité chronique, faisant de la RDC la tête de liste des pays en extrême pauvreté.

4. S'agissant des initiatives de recherche de la paix, tout en saluant les efforts déployés par les uns et par les autres (Washington, Doha, Union Africaine, Luanda, Lomé, Nairobi, CENCO/ECC), ils notent qu'à cause de la mauvaise foi du pouvoir en place, les perspectives d'une paix durable s'éloignent de plus en plus.

Ce résultat décevant est aussi dû à ce que ces initiatives ont jusque-là, sciemment éludé ou gravement minimisé les causes profondes de la crise, à savoir le non-respect du pacte républicain de Sun-City, de la Constitution et des lois de la République, l'illégitimité des institutions, les choix désastreux du régime en place, une gouvernance prédatrice et la consolidation d'un système dictatorial, l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques ainsi que l'exploitation du tribalisme et de la stigmatisation comme stratégies de division pour se maintenir au pouvoir.

5. Notent, avec préoccupation, l'opacité qui, comme dans le cas du deal minier, entoure les autres accords qui ont été conclus entre le régime de Kinshasa et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, singulièrement l'Accord sanitaire qui viole l'éthique médicale et le droit à la protection des données personnelles, et l'Accord pour l'accueil des migrants refoulés de ce dernier pays.


A ce régime de Kinshasa qui est prêt à tout vendre, à brader les intérêts nationaux pour se ménager les faveurs de tous ceux qui peuvent garantir ou sécuriser sa survie, les membres fondateurs rappellent que la RDC et ses ressources ne sont pas son bien privé dont il peut disposer à sa guise mais bien un patrimoine commun appartenant à tous les Congolais.

Bien plus, La RDC est encore moins un dépotoir humain où les autres viendraient décharger tous ceux qu'ils n'ont pas envie de garder chez eux.

6. S'opposent à toute tentative de révision et de changement de la Constitution et s'engagent à y faire échec. De ce qui précède, ne pouvant se dérober au devoir que leur prescrit, comme à tout citoyen congolais responsable, la Constitution en son article 64, alinéa 1, les membres fondateurs du Mouvement Sauvons la RDC réaffirment leur détermination à poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'il soit mis fin à cette dictature abjecte.

Fait le 08 avril 2026

Pour les Membres Fondateurs



Me Moise Nyarugabo

Le Coordonnateur du Secrétariat Technique.